



objectif  
végétal

Recherche, Formation & Innovation  
en PAYS de la LOIRE

**APPEL A PROJETS  
MOBILITES  
INTERNATIONALES  
2018  
Session 2**



## OBJECTIFS

La feuille de route du projet **Objectif Végétal, Recherche, Formation & Innovation en Pays de la Loire** prévoit la mise en place d'une stratégie internationale qui doit contribuer au rayonnement à l'international des partenaires du RFI et à atteindre l'ambition de devenir un centre européen de référence sur le végétal spécialisé à l'horizon 2020.

La stratégie internationale a été validée par le comité de pilotage du RFI Objectif Végétal du 15 novembre 2016 puis par la Région le 13 décembre 2016. **Sept partenaires stratégiques ont été retenus :**

- **Wageningen University & Research (WUR) aux Pays-Bas**
- **L'Université de Hanovre en Allemagne**
- **Le Plant & Food Research (PFR) et l'Université de Massey en Nouvelle Zélande**
- **L'Université d'Etat de Sao Paulo (UNESP) au Brésil**
- **BIOINTROPIC et la Corporation for Biological Research (CIB) en Colombie**
- **L'Université de Turin en Italie**
- **Le Center for Molecular Biosciences Innsbruck (CMBI) en Autriche**

La mise en œuvre de cette stratégie internationale doit en particulier contribuer aux objectifs de :

- promouvoir, consolider ou améliorer le positionnement international du centre de recherche ligérien sur ses axes de leadership ;
- acquérir une position scientifique internationale reconnue sur les sujets en émergence ;
- accroître le nombre de thèses en co-tutelle et de projets de recherche européens et internationaux ;
- développer des programmes communs de formation et les échanges d'étudiants.

L'appel à Projets « Mobilités internationales 2018 » est un outil majeur de mise en œuvre de cette stratégie internationale sur les volets « Recherche » et « Formation ».

Il doit permettre de **constituer ou consolider des partenariats avec une perspective de pérennité et de réciprocité.**

## PRINCIPE

Dispositif de financement (ou cofinancement) pour soutenir la **mobilité entrante et sortante**. Cette aide est conditionnée par la préparation d'un **projet** à dimension internationale, scientifique et/ou pédagogique, en lien avec la stratégie internationale du RFI.

## PUBLIC CIBLE

Le bénéficiaire de l'aide doit être enseignant-chercheur, chercheur, technicien, post-doctorant ou doctorant des unités porteuses de la SFR QUASAV ou des laboratoires étrangers partenaires de la Stratégie Internationale du RFI Objectif Végétal, ou personnel administratif des établissements partenaires du RFI ou d'une structure étrangère partenaire de la Stratégie Internationale du RFI (cf. liste ci-dessus des organismes éligibles).

## CRITERES D'ELIGIBILITE DE L'APPEL A PROJETS ET CARACTERISTIQUES DES PROJETS ATTENDUS

Les projets déposés doivent :

- être montés et conduits en collaboration avec une ou plusieurs structures des 7 partenaires stratégiques listés ci-dessus. **Le soutien de la structure partenaire doit être formalisé par une lettre du responsable précisant en quoi ce projet est de nature à conforter la collaboration entre les deux structures.**
- s'inscrire dans la feuille de route Recherche-Formation-Innovation du RFI Objectif Végétal ;
- doivent être d'une durée de **1 semaine minimum**.

## DEPENSES ELIGIBLES

- **frais de séjour et de transport** des bénéficiaires en mobilité, avec un **plafond fixé à 7000 € par mobilité**.
  - o Les transports seront gérés par l'agence de voyage de l'Université d'Angers.
  - o Pour les mobilités sortantes, les frais de séjour seront remboursés **aux frais réels de restauration et de hébergement sur production de justificatifs plafonnés au montant des indemnités forfaitaires journalières de mission fixées pour le pays de destination** (selon l'annexe 1 de l'arrêté du 11 mai 2010).
  - o Pour les mobilités entrantes, les frais de séjour seront remboursés **aux frais réels de restauration et de hébergement sur production de justificatifs plafonnés à 150 €/jour**.
- Pour les mobilités entrantes uniquement, et sous réserve de la prise en charge des frais de séjour et de transport par l'organisme partenaire ou par un autre financeur, **les frais de fonctionnement liés aux expérimentations conduites par le bénéficiaire pendant son séjour dans une unité de recherche de la SFR QUASAV**. Le montant pris en compte sera fonction de la durée du séjour et plafonné à 5000 € pour une durée de 6 mois.
- Pour les mobilités entrantes uniquement, une formule « mixte » **frais de fonctionnement liés aux expérimentations conduites par le bénéficiaire pendant son séjour dans une unité de recherche de la SFR QUASAV / frais de séjour et de transport** peut être envisagée, avec un **plafond fixé à 7000 € par mobilité**.

## MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE

Un délai de 45 jours est à prévoir entre la décision de financement et le début de la mobilité.

Le solde sera versé sur présentation des justificatifs, notamment d'un rapport qui présentera en particulier les travaux de recherche et/ou d'enseignement réalisés dans le cadre de la

mobilité et les résultats obtenus, la valorisation de ces travaux et les perspectives de valorisation et de la collaboration.

## **PROCEDURE DE CANDIDATURE ET CALENDRIER**

Les projets seront rédigés **en anglais ou en français** selon le formulaire spécifique à l'appel à projets, et adressés par voie électronique à la Direction d'Objectif Végétal [nadine.dueso@univ-angers.fr](mailto:nadine.dueso@univ-angers.fr) d'ici le **25 juin 2018 à 18h, avec le visa du Directeur de l'Unité pour les projets de mobilité prévus à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018. Pour l'IRHS, les dossiers sont transmis par le Directeur de l'Unité.**

La direction opérationnelle du RFI assurera la vérification de l'éligibilité (complétude du dossier).

**Les dossiers seront ensuite évalués par la Commission Recherche et/ou le Comité Opérationnel du RFI Objectif Végétal au regard de la pertinence du projet pour la stratégie internationale du RFI (réciprocité dans le partenariat, retombées attendues de la collaboration), de l'excellence scientifique pour les collaborations à caractère scientifique et du cofinancement éventuellement apporté.**

**La recherche de financements complémentaires** (AAP mobilités internationales des partenaires du RFI, Agreenskill, Campus France, autres modalités de aide spécifique au pays concerné, cofinancement du laboratoire partenaire) **est souhaitée de manière à optimiser le nombre de projets pouvant être soutenu dans le cadre du RFI Objectif Végétal.**

La sélection devrait être finalisée pour mi-juillet 2018. Le démarrage des projets ne pourra intervenir à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les projets devront être terminés et les dépenses justifiées avant le 24 octobre 2019.

Le financement du projet ne sera acquis qu'après avis favorable du Comité Opérationnel du RFI Objectif Végétal lors de sa séance du 13 juillet 2018.

Sous réserve de budget disponible, l'appel à projets pourra être reconduit fin 2018 pour des mobilités à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.